

[Text]

Donc, comment, en termes réels, proposez-vous de résoudre ce «sacre» problème?

Par exemple, les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, n'ont pas les reins assez forts pour donner des cours menant au diplôme dans toutes les disciplines. Au Nouveau-Brunswick, à l'heure actuelle, on a peine et misère à établir un cours de génie en foresterie, par exemple.

Quelle est votre solution pour permettre un accès plus large aux francophones de l'extérieur du Québec? Je n'aime pas employer cette définition parce que je me considère égal aux francophones du Québec, quand il s'agit de nos droits.

Spécifiquement, quelle proposition concrète suggérez-vous pour que le gouvernement fédéral négocie, avec les provinces, afin d'éliminer cette discrimination?

Monsieur le président, vous savez que les jeunes francophones, en particulier des provinces de l'Est et de l'Ouest, qui fréquentent les établissements d'enseignement secondaire du Québec, la plupart du temps, ne réintègrent pas leur milieu.

Ils deviennent victimes du marché et des possibilités d'emploi, au Québec. Cela devient une perte nette, pour les communautés francophones éloignées et dans une situation minoritaire, sur le plan professionnel et au niveau des compétences.

C'est le vrai problème des francophones. La francophonie perd ses meilleurs chefs, qui demeurent au Québec. C'est là que sont les emplois payants.

Alors, que nous suggérez-vous?

M. Martin: Je vais laisser la parole à mon collègue, un professeur. Il est plus en mesure de répondre que moi.

M. Bisson: Ce n'est pas à cause de cela!

Vous êtes sans doute au courant, sénateur, qu'il y a eu un colloque récemment, au sujet du niveau postsecondaire. Il avait été organisé par la FFHQ, avec le secrétariat d'État.

A ce moment là, nous avions une délégation de 10 jeunes qui a soulevé ce genre de problème.

Je ne peux vous donner une réponse catégorique. Je peux, quand même, parler de certains principes.

D'une part, nous regardons la situation des francophones vivant à l'extérieur du Québec. Nous vivons nos particularités. Que ce soit au Nouveau-Brunswick ou en Saskatchewan, nous avons quand même certaines similarités.

Les jeunes soulignaient qu'il faut enlever les frontières inter-provinciales, à notre niveau francophones.

A l'heure actuelle, c'est compliqué afin qu'un étudiant d'une province aille étudier dans une autre. Cela coûte cher. Aussi, l'on parle d'isolement géographique. Il y a les problèmes de quotas, dont vous parliez.

Alors, ce que l'on veut c'est d'enlever ces frontières et de développer un esprit de corps car l'on est, tout de même, un million. On peut se développer beaucoup de moyens.

Par exemple, au Nouveau-Brunswick, à l'université de Moncton, on pourrait développer le génie forestier. Une autre faculté, dans une autre province pourrait développer la médecine.

[Traduction]

What do you propose, in concrete terms, to resolve this problem?

For example, the provinces of New Brunswick and Nova Scotia can't manage to give degree courses in all disciplines. In New Brunswick, we are currently struggling to establish a forestry engineering course, for example.

What is your solution to the problem of expanding access for francophones outside Quebec? I don't like using that expression, because I consider myself equal to the francophones inside Quebec as far as our rights are concerned.

So specifically, what concrete proposal do you suggest the federal government negotiate with the provinces to eliminate this discrimination?

Mr. Chairman, you know that young francophones, especially those from the Maritimes and the West, who attend secondary school in Quebec, generally don't return to their milieu.

They become victims of the labour market and the availability of jobs, in Quebec. This represents a net loss for the more distant minority-situation French-speaking communities, in terms of both professional and skills.

This is the real problem for francophones. The French-speaking community is losing the cream off the top: they're staying in Quebec, because that's where the jobs are.

So, what would you propose?

Mr. Martin: I'll let my colleague handle your question: as a former teacher he's better qualified to answer it than I am.

Mr. Bisson: That's not the reason!

As you are no doubt aware, Senator, a symposium was held recently on postsecondary education. It was organized by the Fédération des francophones hors Québec and the Department of the Secretary of State.

Our ten-member delegation of young people raised this question at the symposium.

I can't give you a categorical response, but I can discuss certain principles.

On the one hand, we look at the situation of francophones living outside Quebec. We have certain experiences. Whether we live in New Brunswick or Saskatchewan, we have certain things in common.

Our delegation pointed out that inter-provincial borders would have to be done away with as far as the francophone community was concerned.

Currently it's complicated for a student from one province to go and study in another. It's expensive. There is geographical isolation. There is the problem of quotas, as you mentioned.

So what we would like to see is the removal of these borders and the development of a sense of unity, because there are after all a million of us. We could contrive all kinds of things.

For example, New Brunswick's University of Moncton could develop a forestry engineering course. Another faculty, in another province, could develop a medical school and another